

MAIRIE LANZAC
MAIRIE ST-SOZY
MAIRIE MEYRONNE
MAIRIE GIGNAC
MAIRIE LACAVE
MAIRIE LACHAPELLE-AUZAC
MAIRIE LE ROC
MAIRIE MAYRAC
MAIRIE NADAILLAC LE ROUGE
MAIRIE PINSAC

Souillac, le 10 juillet 2026

Objet : présentation du dispositif « Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité – CLAS »
Coordinatrice CLAS CAUVALDOR : Marine CAMBON – 05.65.38.03.79

Madame, Monsieur le Maire,

Depuis maintenant quatre rentrées scolaires, la communauté de communes Causse et Vallées de la Dordogne organise sur la commune de SOUILLAC un service d'accompagnement à la scolarité à destination des collégiens.

Pour rappel, selon la **Charte nationale de l'accompagnement à la scolarité** de juin 2001, l'aide à la scolarité désigne « l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'Ecole, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'Ecole, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps de l'Ecole, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire. Ces deux champs d'intervention, complémentaires, à vocation éducative, contribuent à l'épanouissement personnel de l'élève et à de meilleures chances de succès à l'Ecole.

L'accompagnement à la scolarité reconnaît le rôle central de l'Ecole. Il se propose, par des stratégies diversifiées :

- *d'aider les jeunes, en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir*
- *d'élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche*
- *de valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes*
- *d'accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants. »*

Cet accompagnement, entièrement gratuit, est encadré par des bénévoles sous couvert d'un.e accompagnateur.trice salarié.e et coordonné par le centre social et culturel Robert Doisneau. Il est mis en place d'octobre à juin (durant les semaines scolaires) les lundis et les mardis de 17h à 19h dans les locaux de l'EHPAD de Souillac.

Une nouveauté pour cette rentrée 2026-2027 : les enfants en classe de CM2 pourront également être accueillis.

N'hésitez pas à diffuser l'information auprès de vos administrés et de vous rapprocher de nous pour toute demande de renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

La Vice-Présidente déléguée aux Solidarités et
à l'animation de la Vie Sociale,

Gaëligue JOS

